

Appel à candidature

Direction : DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DES ESPACES PUBLICS
Service : ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET REGIES
Intitulé du poste : **Agent d'Exploitation et d'Entretien de la Voirie et des Réseaux d'Eau Potable et d'Assainissement**
Cadre d'emploi : adjoint technique territorial
Filière : Technique
Catégorie : C
Fonction RIFSEEP : Agent d'Exploitation et d'Entretien de la Voirie et des Réseaux d'Eau Potable et d'Assainissement

MISSIONS

Exécuter divers travaux d'entretien et de réparation des voies et des espaces publics.

- Réaliser des travaux VRD (maçonnerie ; réparation nids de poule; etc.) sur la voirie communale
- Assurer le montage, démontage, entretien et pose de mobilier, de signalisation verticale
- Entretien du mobilier urbain (potelets ; barrières ; etc.) : nettoyage ; mise en peinture...

Poser et déposer de la signalisation temporaire de chantier et des dangers sur la voirie

- Mettre en place la signalisation temporaire de chantier ou des équipements de sécurité lors de manifestations sportives (barrières ; etc.)
- Protéger les agents intervenant sur le chantier
- Mettre en œuvre une démarche de surveillance de la signalisation temporaire
- Mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation (*notamment lors des astreintes techniques*)

Assurer des patrouilles actives

- Recueillir et transmettre des informations sur les dysfonctionnements et désordres,
- Signaler en toute première urgence
- Ramasser des objets et intervenir sur de courte durée.

PROFIL

- Diplôme et qualification requis: (niveau) CAP/BEP BAC
- Techniques de voirie et de maçonnerie ; peinture mobilier urbain ou routière appréciée
- Connaissance de la voirie et de ses équipements

PARTICULARITES

- Disponible pour réaliser des astreintes techniques (sur la base du volontariat)
- Mobilisable lors d'évènements exceptionnels (intempéries)
- Protections liées aux risques professionnels: port des EPI obligatoire
- Efforts physiques
- Quotité 100 %
- Travail horaires décalés possible (pour nécessité de service ; remplacements ; etc.)
- Permis B obligatoire

Pour de plus amples renseignements merci de contacter :

Bernard TOUREL – Chef de Service -

bernard.tourel@ville-antibes.fr

04 89 73 56 10

Alexandre BONHOMME – Responsable d'Unité -

alexandre.bonhomme@ville-antibes.fr

04 89 73 56 12